

Remarques conclusives : le rôle moteur de l'OIE, les principales tendances et les évolutions futures

A.C. David Bayvel ⁽¹⁾ & D.J. Mellor ⁽²⁾

(1) International Animal Welfare Consultants Limited, 47 Karu Crescent, Waikanae, 5036, Nouvelle-Zélande

(2) Animal Welfare Science and Bioethics Centre*, Massey University, PN452, Palmerston North, Nouvelle-Zélande

*Partenaire fondateur du Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) pour la science du bien-être animal et l'analyse bioéthique

Le rôle moteur de l'OIE et les tendances actuelles

Au tournant du 21^e siècle, les Membres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont décidé d'inscrire le bien-être animal dans le Plan stratégique de l'OIE pour la période 2001 à 2005. Cette décision reflétait l'intérêt croissant suscité par ce sujet dans le public et les médias, ainsi que chez les scientifiques et les responsables politiques, depuis une cinquantaine d'années. Les conférences mondiales sur le bien-être animal organisées par l'OIE à Paris (2004), au Caire (2008) et à Kuala Lumpur (2012) ont joué un rôle important pour nouer le dialogue entre les différents acteurs des secteurs public et privé, ce qui a contribué, directement et indirectement, aux progrès considérables accomplis depuis 2001 (1, 2, 3).

À ce jour, les 178 Pays Membres de l'OIE ont adopté douze normes sur le sujet, qui figurent désormais dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* (4) et le *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* (5) de l'OIE. Deux autres publications de l'OIE ont enrichi la littérature sur le sujet, à savoir le numéro de la *Revue scientifique et technique* intitulé « Bien-être animal : enjeux mondiaux, tendances et défis » (Vol. 24 [2], 2005) et le volume de la *Série technique* intitulé *Évaluation scientifique et gestion de la douleur animale* (Vol. 10, 2008) (6, 7).

Les articles régulièrement consacrés à ce thème dans le *Bulletin* de l'OIE, les pages dédiées au bien-être animal sur le site web de l'OIE et la publication du *Vademecum* de l'OIE sont autant d'avancées dans le processus d'intégration du bien-être animal en tant que question centrale pour l'OIE. Cette appropriation a culminé lorsque le bien-être animal a été explicitement ajouté au mandat de l'OIE, qui s'énonce désormais : « améliorer la santé publique vétérinaire, la santé animale et le bien-être animal dans le monde entier ». On peut également affirmer que la devise de l'OIE, « Protéger les animaux, préserver notre avenir », vaut reconnaissance implicite de cette dimension.

Plusieurs initiatives et activités stratégiques ont contribué à nourrir la dynamique de l'OIE dans ce domaine, notamment la désignation de Centres collaborateurs de l'OIE pour le bien-être animal en Italie, en Nouvelle-Zélande/Australie, au Chili/Uruguay/Mexique et aux États-Unis (8), et la désignation de points focaux nationaux pour le bien-être animal dans tous les Pays Membres de l'OIE (9), mais aussi la conception et mise en place des Stratégies régionales pour le bien-être animal (10, 11) et la recherche de financements dédiés au bien-être animal par le biais du Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (12).

Si l'OIE, en tant qu'organisation intergouvernementale, joue un rôle prépondérant pour tout ce qui concerne les aspects vétérinaires du bien-être animal, son action est complétée par d'autres initiatives émanant des secteurs public et privé, parmi lesquelles nous pouvons citer :

- l'introduction d'un article sur le bien-être animal dans le Traité de Lisbonne de 2009 (13) ;
- la création d'un « Portail du bien-être des animaux d'élevage » par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (14) ;
- les rapports scientifiques publiés sur le sujet par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (www.efsa.europa.eu) ;
- la conception de programmes de formation, par exemple le programme « Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres » ;
- le projet *Welfare Quality*[®] (www.welfarequality.net) ;
- le projet AWIN (www.animal-welfare-indicators.net) ;
- le projet CALLISTO (Cellule de réflexion stratégique plurisectorielle, interprofessionnelles et interdisciplinaire sur les zoonoses en rapport avec les animaux de compagnie) (www.callistoproject.eu) ;
- le projet EUWellNet (Réseau intégré européen sur le bien-être animal) (www.euwelnet.eu).

Les perspectives d'avenir

Les progrès de la science du bien-être animal ainsi que le développement favorable des politiques et des infrastructures dédiées à ce sujet depuis quelques décennies ont créé une base solide qui nous permet aujourd'hui d'anticiper avec confiance les avancées à venir. Les progrès réalisés jusqu'à aujourd'hui appartiennent à ce que l'on pourrait appeler « la fin des débuts » ; les articles du présent ouvrage témoignent de la profondeur et de l'importance de ces avancées, en termes de recherche, de politiques et de possibilités de développement.

Nous rappellerons tout d'abord quelques domaines qui nous paraissent revêtir une importance cruciale au moment où les Pays Membres de l'OIE, les organisations du secteur privé, les organisations non-gouvernementales (ONG) et les décideurs politiques persévèrent dans leurs efforts en faveur du bien-être animal.

La mise en œuvre des normes

Tout en s'appêtant à rédiger de nouvelles normes dont l'adoption sera soumise à un processus transparent de consultation avant d'être démocratiquement entérinée par un vote, l'OIE entend relever le formidable défi que constitue la mise en œuvre effective des normes déjà adoptées. Cette question prioritaire a été confiée au Groupe de travail de l'OIE sur le bien-être animal, à la demande du Directeur général de l'OIE et de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres. Il est envisagé de continuer à recourir à des initiatives concrètes de « formation des formateurs », en complément de la préparation et de la diffusion de ressources en ligne sur le sujet, ce qui devrait aider à généraliser l'application de ces normes.

Les spécifications techniques que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) est en train d'élaborer pour la gestion du bien-être animal (16) et l'influence exercée sur le secteur privé par des organisations telles que l'initiative « Des aliments sains partout et pour tous » (SSAFE) contribueront également à ancrer le bien-être animal dans des processus de bonnes pratiques. Nul doute que les Centres collaborateurs de l'OIE et les points focaux nationaux pour le bien-être animal joueront également un rôle déterminant à cet égard.

L'adhésion des parties prenantes

Le bien-être animal est désormais inscrit dans le programme de travail des organisations internationales professionnelles telles que l'Office international de la viande, la Fédération internationale de laiterie, la Commission internationale des œufs, le Conseil international des volailles et l'Organisation mondiale des agriculteurs. Au sein de la profession vétérinaire, le bien-être animal a été reconnu comme une

priorité stratégique par les associations vétérinaires au plan national, mais aussi à l'échelle régionale (par exemple la Fédération des vétérinaires d'Europe, la Fédération des associations vétérinaires asiatiques, l'Association panaméricaine des sciences vétérinaires) et à l'échelle mondiale (par exemple l'Association mondiale vétérinaire, l'Association mondiale vétérinaire pour les animaux de compagnie, l'Association vétérinaire du Commonwealth). En outre, l'enseignement des principes de la science du bien-être animal et de la bioéthique a désormais une place de choix dans les lignes directrices de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire et dans les programmes d'enseignement de la médecine vétérinaire tant au niveau de la formation initiale que des spécialisations (17, 18, 19). Les vétérinaires eux-mêmes, qu'ils soient praticiens, enseignants ou chercheurs, vont probablement exercer une influence croissante sur les évolutions du bien-être animal, en jouant un rôle de chefs de file. De plus, il est à espérer que la féminisation croissante de la profession contribuera à une meilleure valorisation des idéaux de compassion, confortant ainsi l'intérêt pour les questions relevant du bien-être animal et de l'éthique. Des études récentes ont montré que les attitudes par rapport au bien-être et la perception de la douleur varient en fonction du sexe (20, 21, 22, 23). Par exemple, Paul *et al.* ont pu constater que les étudiantes en médecine vétérinaire estimaient faire preuve de plus d'empathie à l'égard des animaux que leurs confrères masculins ; de même, une étude sur l'administration d'analgésiques en périopératoire a montré que les femmes attribuaient généralement des notes plus élevées à la douleur lors des évaluations sur une échelle graduée, et qu'elles administraient plus facilement des analgésiques.

Initiatives du secteur privé et partenariats public-privé

Les normes privées continueront sans doute à jouer un rôle important, tout en s'inspirant davantage des normes de l'OIE, reconnues comme des références internationales. Un grand nombre d'ONG telles que la Société mondiale de protection des animaux et Compassion in World Farming continueront également d'exercer une influence positive par le biais de nombreuses initiatives et projets, en particulier :

- le projet de Déclaration universelle du bien-être animal (24) ;
- le projet d'Index de la protection animale (pour noter les politiques mises en œuvre par les gouvernements nationaux en matière de bien-être animal au moyen d'une série d'indicateurs majeurs) ;
- *Business Benchmarking for Animal Welfare* (www.bbfaw.org).

Partout dans le monde, les gouvernements encouragent les partenariats public-privé (par exemple SSAFE), qui se traduisent par une utilisation plus efficace et efficiente de

ressources limitées et par des avancées notables dans des projets stratégiquement importants qui n'auraient peut-être pas pu aboutir sans leur participation. Cette évolution est considérée comme extrêmement positive, dans la mesure où le bien-être animal s'y inscrit comme une source d'opportunités plutôt que comme une menace pour la rentabilité et la viabilité à long terme des entreprises.

Les états de bien-être positifs

Certes, la science, la gestion et les politiques du bien-être animal resteront attachées aux objectifs classiques d'identification, de rectification, d'amélioration ou d'évitement des états de bien-être négatifs (25, 26, 27). Mais il est désormais établi qu'en plus des états négatifs, les animaux éprouvent également des expériences positives (28, 29, 30, 31). Par conséquent, la réflexion sur ce qui constitue un bon bien-être animal s'oriente de plus en plus vers les moyens permettant à la fois de minimiser les expériences négatives subies par les animaux et de leur fournir un cadre leur permettant d'en éprouver des positives (27, 29, 31). Des évaluations sont actuellement conduites à cet égard concernant des concepts tels que la « qualité de vie » (26, 29) et la « vie digne d'être vécue » (24, 32), ainsi que sur les analyses éthiques centrées sur l'animal (33, 34, 35, 36). La recherche actuelle sur le relevé d'indicateurs du bien-être chez l'animal va sans aucun doute influencer fortement la manière dont cette évolution des idées se traduira concrètement dans des pratiques d'élevage viables au niveau des exploitations.

Quelques remarques en guise de conclusion

Le bien-être animal apparaît de plus en plus comme une composante fondamentale de problématiques plus larges relevant des politiques publiques internationales, en lien avec la lutte contre la pauvreté, le changement climatique, l'agriculture durable et la gestion des catastrophes ; sa pleine intégration dans cette perspective est extrêmement prometteuse.

La sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire sont, pour la communauté mondiale, des enjeux majeurs par rapport auxquels le bien-être animal est parfois considéré comme un luxe inabordable dans de nombreuses régions du monde. Il s'agit donc de concevoir des systèmes de production animale durables et respectueux du bien-être animal, qui puissent répondre aux besoins et aux attentes de la société, aussi bien dans le monde développé que dans le monde en développement.

Le projet de Déclaration universelle du bien-être animal renforcera notamment, s'il est adopté, l'importance de cette thématique en tant que valeur fondamentale de la communauté mondiale, et l'on peut s'attendre à ce que le secteur privé accorde une place croissante au bien-être animal dans les politiques relevant de la « responsabilité sociétale des entreprises ».

La législation sur les animaux continuera à se développer, et la question de la différence entre bien-être animal et droits des animaux continuera à susciter de nombreux débats, de même que les questions de l'abattage rituel, de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques et du transport d'animaux vivants sur de longues distances à destination de l'abattoir. Dans le domaine de la réglementation des échanges internationaux, on peut s'attendre à l'augmentation du nombre d'accords commerciaux conclus sous une forme bilatérale plutôt que multilatérale, car le souhait d'introduire le bien-être animal dans les accords de l'Organisation mondiale du commerce risque de ne pas se concrétiser dans l'immédiat, ni même à moyen terme.

L'OIE étudie actuellement les possibilités que pourrait offrir une stratégie mondiale du bien-être animal, en tant que cadre stratégique concerté à l'échelle planétaire pour mettre en œuvre certaines initiatives en complément des stratégies régionales déjà en place. Il pourrait être envisagé à l'avenir de faire émerger le concept d'« Une seule santé/ Un seul bien-être », voire de changer de nom de l'OIE en Organisation mondiale de la santé et du bien-être animal.



Références

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2004). – Actes de la Conférence mondiale sur le bien-être animal : une initiative de l'OIE, 23–25 février, Paris. OIE, Paris [en anglais]. Page web : www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Conferences_Events/docs/pdf/proceedings.pdf (consultée le 21 octobre 2013).
2. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2008). – Actes de la Deuxième Conférence mondiale sur le bien-être animal : pour une application effective des normes de l'OIE, 20–22 octobre, Le Caire [en anglais]. OIE, Paris. Page web : www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Conferences_Events/sites/A_AW2008/home.htm (consultée le 21 octobre 2013).
3. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2012). – Actes de la Troisième Conférence mondiale sur le bien-être animal : appliquer les normes de l'OIE en tenant compte des attentes régionales, 6–8 novembre, Kuala Lumpur [en anglais]. OIE, Paris. Page web : www.oie.int/eng/AW2012/intro.htm (consultée le 21 octobre 2013).
4. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2013). – Objectifs et actions de l'OIE en matière de bien-être animal. Page web : www.oie.int/fr/bien-etre-animal/themes-principaux/ (consultée le 21 octobre 2013).
5. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2013). – Titre 7 : Bien-être des poissons d'élevage. In Code sanitaire pour les animaux aquatiques, 16^e éd., Paris. Page web : www.oie.int/fr/normes-internationales/code-aquatique/acces-en-ligne/?htmlfile=titre_1.7.htm (consultée le 21 octobre 2013).
6. Organisation mondiale de la santé animale (2005). – Bien-être animal : enjeux mondiaux, tendances et défis (A.C.D. Bayvel, S.A. Rahman & A. Gavinelli, édit.). *Rev. sci. tech. Off. int. Epiz.*, **24** (2).
7. Organisation mondiale de la santé animale (2008). – Évaluation scientifique et gestion de la douleur animale (D. Mellor, P. Thornber, D. Bayvel & S. Kahn, édit.), Série technique de l'OIE, Vol. 10. OIE, Paris.
8. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2013). – Liste des Centres collaborateurs. Page web : www.oie.int/fr/notre-expertise-scientifique/centres-collaborateurs/liste-des-centres/ (consultée le 21 octobre 2013).
9. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2013). – OIE Focal Points. Page web : www.rr-asia.oie.int/about-us/focal-points/ (consultée le 21 octobre 2013).
10. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2011). – Animal welfare in OIE Member Countries and Territories in the SADC region: summaries of baseline country assessments. OIE Regional Representation, Gaborone. Page web : www.oie.int/doc/ged/D11112.PDF (consultée le 21 octobre 2013).
11. Department of Agriculture of the Australian Government (DAFF) (2013). – Regional animal welfare strategy for Asia, the Far East and Oceania. DAFF, Canberra. Page web : www.daff.gov.au/animal-plant-health/welfare/regional_animal_welfare_strategy_for_asia_the_far_east_and_oceania (consultée le 21 octobre 2013).
12. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2011). – Le Fonds mondial pour la santé et le bien-être animal de l'OIE élargit ses activités en matière de prévention des risques biologiques. Page web : www.oie.int/fr/pour-les-medias/communiques-de-presse/detail/article/the-oie-world-animal-health-and-welfare-fund-extends-its-biological-risk-prevention-activities/ (consultée le 21 octobre 2013).
13. Eurogroup for Animals (2013). – The Lisbon Treaty and Animal Welfare. Page web : www.eurogroupforanimals.org/what-we-do/category/eu-animal-welfare/the-lisbon-treaty-and-animal-welfare (consultée le 21 octobre 2013).
14. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2013). – Gateway to Farm Animal Welfare. Page web : www.fao.org/ag/againfo/themes/animal-welfare/en/ (consultée le 21 octobre 2013).
15. Commission européenne (2013). – Better Training for Safer Food. Direction générale de la santé et des consommateurs, Bruxelles. Page web : ec.europa.eu/food/training_strategy/ (consultée le 21 octobre 2013).
16. Eurogroup for Animals (2013). – Towards ISO certification for animal welfare. Page web : eurogroupforanimals.org/news/towards-iso-certification-for-animal-welfare (consultée le 21 octobre 2013).
17. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2009). – Actes de la Conférence mondiale de l'OIE, « Un enseignement vétérinaire qui bouge pour un monde plus sûr », 12–14 octobre, Paris [en anglais]. Page web : www.oie.int/doc/ged/D12079.PDF (consultée le 21 octobre 2013).
18. Hewson C.J., Baranyiová E., Broom D.M., Cockram M.S., Galindo F., Hanlon A.J., Hänninen L., Lexer D., Mellor D.J., Molento C.F.M., Ödberg F.O., Serpell J.A., Sisto A.M., Stafford K.J., Stookey J.M. & Waldau P. (2006). – Approaches to teaching animal welfare at thirteen veterinary schools worldwide. *J. vet. med. Educ.*, **32**, 422–437.
19. Baker H.J. (ed.) (2010). – Animal welfare in veterinary education and research. *J. vet. med. Educ.*, **37**, 1–116.
20. Capner C.A., Lascelles D.X. & Waterman-Pearson A.E. (1999). – Current British veterinary attitudes to perioperative analgesia for dogs. *Vet. Rec.*, **145**, 95–99.
21. Paul E.S. & Podberscek A.L. (2000). – Veterinary education and students' attitudes towards animal welfare. *Vet. Rec.*, **146**, 269–272.

22. Mullan S.M. (2012). – Ethical decision-making in veterinary practice: using the head and the heart. *Vet. Rec.*, **171**, 443–444.
 23. Quinn C., Kinnison T. & May S.A. (2012). – Care and justice orientations to moral decision making in veterinary students. *Vet. Rec.*, **171**, 446–449.
 24. World Society for the Protection of Animals (WSPA) (2013). – Universal Declaration on Animal Welfare. Page web: www.wspa-international.org/wspaswork/udaw/ (consultée le 21 octobre 2013).
 25. Mellor D.J. & Bayvel A.C.D. (2008). – New Zealand's inclusive science-based system for setting animal welfare standards. *Appl. anim. Behav. Sci.*, **113**, 313–329.
 26. Green T.C. & Mellor D.J. (2011). – Extending ideas about animal welfare assessment to include 'quality of life' and related concepts. *N.Z. vet. J.*, **59**, 316–324.
 27. Mellor D.J. (2012). – Animal emotions, behaviour and the promotion of positive welfare states. *N.Z. vet. J.*, **60**, 1–8.
 28. Duncan I.J.H. (2005). – Science-based assessment of animal welfare: farm animals. In *Bien-être animal : enjeux mondiaux, tendances et défis* (A.C.D. Bayvel, S.A. Rahman & A. Gavinelli, édit.). *Rev. sci. tech. Off. int. Epiz.*, **24** (2), 483–492.
 29. Kendrick K.M. (2007). – Quality of life and the evolution of the brain. *Anim. Welf.*, **16**, 9–15.
 30. Mendl M., Burman O.H.P. & Paul E.S. (2010). – An integrative and functional framework for the study of animal emotion and mood. *Proc. roy. Soc. Biol. Sci.*, **277**, 2895–2904.
 31. Yeates J.W. & Main D.C.J. (2008). – Assessment of positive welfare: a review. *Vet. J.*, **175**, 293–300.
 32. Farm Animal Welfare Council (FAWC) (2009). – Farm animal welfare in Great Britain: past, present and future. FAWC, Londres.
 33. Waldau P. & Patton K. (edit.) (2006). – A communion of subjects: animals in religion, science and ethics. Columbia University Press, New York.
 34. Fraser D. (2008). – Understanding animal welfare: the science in its cultural context. Wiley-Blackwell, Oxford.
 35. Wathes C.M., Corr S.A., May S.A., McCulloch S.P. & Whiting M.C. (2013). – Veterinary and animal ethics. In *Proc. of the First International Conference on Veterinary and Animal Ethics*, septembre 2011, Londres. Wiley-Blackwell, Oxford.
 36. Buller H. & Morris C. (2003). – Farm animal welfare: a new repertoire of nature–society relations or modernism re-embedded? *Sociologia Ruralis*, **43** (3), 216–237.
-